

**BERTRAND DUNOYER**

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
75, cours St Georges - 24000 PERIGUEUX  
Tél. 05 53 02 61 40  
Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**

43 rue du Président Wilson  
24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

**BERTRAND DUNOYER**

Expert Comptable - Commissaire aux Comptes

75, cours St Georges - 24000 PERIGUEUX

Tél. 05 53 02 61 40

Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**

43 rue du Président Wilson

24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de Soutien de la Dordogne tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



## **II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduit à examiner la réalisation des conventions signées avec les partenaires sociaux et la comptabilisation des produits y afférents dans le cadre du respect du principe de l'indépendance des exercices.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Périgueux,  
Le 29 Août 2008

Monsieur BERTRAND DUNOYER  
Commissaire aux Comptes.



## Bilan actif

Page : 1

	Exercice 2007			Exercice 2006
	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 364,82</b>	<b>5 564,15</b>	<b>2 800,67</b>	<b>880,15</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	8 364,82	5 564,15	2 800,67	880,15
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>245 463,37</b>	<b>201 458,78</b>	<b>44 004,59</b>	<b>84 214,36</b>
Terrains				40 721,00
Constructions				
Installations techn., mat., outil	3 392,92	3 392,92		
Autres immob. corporelles	238 362,85	198 065,86	40 296,99	39 785,76
Immob. corporelles en cours	3 707,60		3 707,60	3 707,60
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 807,45</b>		<b>7 807,45</b>	<b>7 751,61</b>
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés	91,47		91,47	91,47
Prêts				60,00
Autres immob. financières	7 715,98		7 715,98	7 600,14
<b>TOTAL I</b>	<b>261 635,64</b>	<b>207 022,93</b>	<b>54 612,71</b>	<b>92 846,12</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>	<b>578,87</b>		<b>578,87</b>	<b>5 100,50</b>
Avances & acomptes versés/com.	578,87		578,87	5 100,50
<b>Créances</b>	<b>329 307,92</b>	<b>755,65</b>	<b>328 552,27</b>	<b>148 097,27</b>
Usagers et comptes rattachés	119 663,66	755,65	118 908,01	111 206,72
Autres créances	209 644,26		209 644,26	36 890,55
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>617 800,26</b>		<b>617 800,26</b>	<b>614 719,20</b>
Actions propres				
Autres titres	617 800,26		617 800,26	614 719,20
<b>Disponibilités</b>	<b>440 797,66</b>		<b>440 797,66</b>	<b>352 052,02</b>
Disponibilités	440 797,66		440 797,66	352 052,02
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>4 158,14</b>		<b>4 158,14</b>	<b>3 967,52</b>
Charges constatées d'avance	4 158,14		4 158,14	3 967,52
<b>TOTAL II</b>	<b>1 392 642,85</b>	<b>755,65</b>	<b>1 391 887,20</b>	<b>1 123 936,51</b>
<b>Charges à répartir/plus.exerc.(III)</b>				
Charges à répartir/plus.exerc.				
<b>Primes rembour. d'obligations (IV)</b>				
Primes de rembour. d'obligations				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 654 278,49</b>	<b>207 778,58</b>	<b>1 446 499,91</b>	<b>1 216 782,63</b>

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

43 RUE WILSON

24000 PERIGUEUX

Sage 100 Comptabilité 15.01

N° Siret 31964189000037

NAF (APE) 853E

N° Identifiant

Période du 01/01/07

au

31/12/07

Tenue de compte : EURO

## Bilan Passif

Page :

2

	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>	<b>122 085,64</b>	<b>114 015,64</b>
Fonds associatifs sans droit repris	52 785,85	52 785,85
Subvention d'investissement	69 299,79	61 229,79
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>281 026,18</b>	<b>246 324,21</b>
Excédent affecté à l'investissement	255 309,61	220 607,64
Réserve de compensation	25 716,57	25 716,57
Réserves de trésorerie		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	<b>7 807,01</b>	<b>-15 543,66</b>
RAN-résultatCHRS cont.tiers.finance	59 790,02	54 360,55
RAN-résultats budgets annexes CHRS	55 237,15	43 417,03
RAN-résultats budgets distinctsCHRS	-107 220,16	-113 321,24
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>111 127,17</b>	<b>58 052,64</b>
Résultat de l'exercice	111 127,17	58 052,64
<b>Subventions d'investissement renouvelables</b>		
Subventions d'investissement renouvelables		
<b>Provisions réglementées</b>	<b>108 773,77</b>	<b>29 294,77</b>
Provisions pour rés. de trésorerie		
Réserves plus-values nettes d'actif	108 773,77	29 294,77
<b>TOTAL I</b>	<b>630 819,77</b>	<b>432 143,60</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>18 877,05</b>	<b>13 338,71</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 877,05	13 338,71
<b>TOTAL II</b>	<b>18 877,05</b>	<b>13 338,71</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>547 109,78</b>	<b>537 487,60</b>
Sur Subvention de fonctionnement	547 109,78	537 487,60
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	<b>547 109,78</b>	<b>537 487,60</b>
<b>DETTES</b>	<b>249 693,31</b>	<b>233 812,72</b>
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	4 018,89	5 917,29
Emprunts et dettes financ. divers	63,60	87,48
Av. & ac. reçus s/com. en cours		
Redevables créditeurs		7165,94
Dettes fourniss. & cptes rattachés	24 395,13	21 569,34
Dettes fiscales et sociales	218 998,49	197 825,01
Dettes sur immo. & cptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	2 217,20	1 247,66
<b>TOTAL III</b>	<b>249 693,31</b>	<b>233 812,72</b>
<b>Ecarts de conversion passif (IV)</b>		
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)</b>	<b>1 446 499,91</b>	<b>1 216 782,63</b>

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

43 RUE WILSON

24000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000037

NAF (APE) 853E

N° Identifiant

Période du 01/01/07

au 31/12/07

Tenue de compte : EURO

**Compte de résultat**

Sage 100 Comptabilité 15.01

Page :

1

	2007	2006
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 531 487,06</b>	<b>1 417 973,42</b>
Achats de marchandises		
Variations de stocks de march.		
Achats matières premières	30 702,55	13 628,66
Achats autres approvisionnements		
Variation de stocks Mat./approv.		
Autres achats et charges externes	296 126,54	264 778,30
Impôts, taxes et vers/ assimilés	70 858,69	68 791,62
Salaires et traitements	752 517,36	702 411,59
Charges sociales	289 066,67	270 578,96
Autres charges de personnel	12 093,67	4 069,32
Amort. sur immobilisations	12 843,63	18 735,83
Provis. sur immobilisations		
Provis. sur actif circulant	755,65	7 134,71
Amort. pour risque et charges	8 399,85	9 850,98
Autres charges	58 122,45	57 993,45
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>		
Quotes-parts résultats/op comm.		
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>	<b>186,18</b>	<b>4 004,60</b>
Dot. aux amort. & aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	186,18	60,56
Différences négatives de change		
Charges nettes/cess. mob. de plac.		3 944,04
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>	<b>128 942,04</b>	<b>10 238,06</b>
Sur opérations de gestion	8 742,04	10 238,06
Sur opérations en capital	40 721,00	
Dotations aux amort. & provis.	79 479,00	
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>		
Impôts sur les bénéfices		
<b>ENGAGTS A REALISER/RESS.AFF (VI)</b>	<b>49 732,67</b>	<b>530 482,14</b>
Engagement à réal. / ress.affectées	49 732,67	530 482,14
<b>Solde créditeur</b>	<b>111 127,17</b>	<b>58 052,64</b>
Bénéfice	111 127,17	58 052,64
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>	<b>1 821 475,12</b>	<b>2 020 750,86</b>

ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE

43 RUE WILSON

24000 PERIGUEUX

N° Siret 31964189000037  
NAF (APE) 853E  
N° Identifiant  
Période du 01/01/07  
au 31/12/07

Tenue de compte : EURO

## Compte de résultat

Sage 100 Comptabilité 15.01

Page : 2

	2007	2006
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>	<b>897 641,71</b>	<b>739 267,08</b>
Ventes de marchandises		
Prestations de service (B&S)	332 074,71	294 931,08
Produits de la tarification	565 567,00	444 336,00
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>	<b>762 837,89</b>	<b>1 115 748,68</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	563 575,09	968 912,87
Reprise /prov. & transferts charge	137 805,05	109 724,44
Autres produits	61 457,75	37 111,37
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1 660 479,60</b>	<b>1 855 015,76</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>		
Quotes parts résultat/op. comm.		
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1,83</b>	<b>3 945,87</b>
De participations		
D'autres valeurs mobil. & créances		
Autres intérêts et produits assim.	1,83	1,83
Reprise/provis. & transf. charges		
Différ. positives de change		
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.		3 944,04
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>	<b>120 883,20</b>	<b>980,75</b>
Sur opérations de gestion	683,20	980,75
Sur opér. de capital, cess. actifs	120 200,00	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		
Autres opér. de capital		
Reprises/prov. & transf. de charges		
<b>REPORT RESS.NON UTILISEES EX ANT (V)</b>	<b>40 110,49</b>	<b>160 808,48</b>
report ress.non utilisées ex antéri	40 110,49	160 808,48
<b>Solde débiteur</b>		
Perte		
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>	<b>1 821 475,12</b>	<b>2 020 750,86</b>

Cadre A Immobilisations	Val brute immob. début exercice	Augmentations		
		Réévaluat° durant exercice	Acquisition vir. poste	
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	5 709,70	0,00	2 984,02	
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
Terrains	40 721,00	0,00	0,00	
Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	
Constructions, installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	
Installations techniques, matériel, outillage industriel	4 489,40	0,00	0,00	
AUTRES Installations et agencements	131 844,80	0,00	0,00	
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	50 667,27	0,00	7 500,00	
CORPORELLES Matériel de bureau / Mobilier	43 089,69	0,00	2 621,03	
" " Matériel Informatique	23 032,42	0,00	2 170,33	
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL III</b>	<b>299 554,28</b>	<b>0,00</b>	<b>15 275,38</b>	
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00	0,00	
Autres participations	0,00	0,00	0,00	
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	
Prêts et autres immobilisations financières	7 751,61	0,00	1 585,00	
<b>TOTAL IV</b>	<b>7 751,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 585,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>307 305,89</b>	<b>0,00</b>	<b>16 860,38</b>	
<b>Cadre B Immobilisations</b>	<b>Diminutions</b>		<b>Val.brute immob fin exercice</b>	<b>Rééval. leg. val origine immob.</b>
	<b>par vir.poste-poste</b>	<b>cessions hors service</b>		
Frais d'établissement, de recherche, et de développement	0,00	328,90	8 364,82	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	40 721,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions, installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel	0,00	1 096,48	3 392,92	0,00
AUTRES Installations et agencements	0,00	0,00	131 844,80	0,00
IMMOBILISATIONS Matériel de transport	0,00	13 789,01	44 378,26	0,00
CORPORELLES Mat. de bureau, mobilier	0,00	3 460,34	42 250,38	0,00
" " Matériel informatique	0,00	5 313,34	19 889,41	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>64 709,07</b>	<b>250 120,59</b>	<b>0,00</b>
Participation évaluées par mise en équivalence	0,00	0,00		0,00
Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts et autres immobilisations financières	0,00	1 529,16	7 807,45	0,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>1 529,16</b>	<b>7 807,45</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>66 238,23</b>	<b>257 928,04</b>	<b>0,00</b>

Cadre A Situation et mouvements de l'exercice						
Immobilisations amortissables		amortis. déb. exercice	augmentat. dotat. ex	diminution sorties	amort. fin exercice	
Frais d'établissement, de recherche, et de développement		4 829,55	1 063,50	328,90	5 564,15	
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions sur sol propre		0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions sur sol d'autrui		0,00	0,00	0,00	0,00	
Constructions, installations générales, agencements		0,00	0,00	0,00	0,00	
Installations techniques, matériel, outillage industriel		4 489,40	0,00	1 096,48	3 392,92	
AUTRES Installations/agencements		100 663,15	4 923,84	0,00	105 586,99	
IMMOBILISATIONS Matériel de transport		48 765,30	1 990,51	13 789,01	36 966,80	
CORPORELLES Matériel de bureau, mobilier		40 825,48	1 181,77	3 460,34	38 546,91	
" " Matériel informatique		18 594,49	3 684,01	5 313,34	16 965,16	
<b>TOTAL III</b>		<b>218 167,37</b>	<b>12 843,63</b>	<b>23 988,07</b>	<b>207 022,93</b>	
Cadre B Ventilations des dotations aux amortissements				Cadre C Mvt prov. amort. dérogat.		
Immobilisations amortissables		Amorti. linéaires	Amorti. dégressif	amortis. exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche, et de développement		5 564,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol propre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions, installations générales, agencements		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel, outillage industriel		3 392,92	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES Installations et agencements		105 586,99	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS Mat. de transport		36 966,80	0,00	0,00	0,00	0,00
CORPORELLES Mat. de bureau, mobilier		38 546,91	0,00	0,00	0,00	0,00
" " Matériel informatique		16 965,16	0,00	0,00	0,00	0,00
" " Matériel audio et télécom		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>		<b>207 022,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Cadre D Mouvement de l'exercice affectants les charges à répartir plus. exercices			Montant net début exerc	augmen-tation	dotations amort.	Montant net fin exerc.
Charges à répartir sur plus. exercices			0,00	0,00	0,00	0,00
Primes remboursement des obligations			0,00	0,00	0,00	0,00

Nature des provisions	Montant déb. exercice	augmentat. dotation exerc.	diminution reprises	Montant fin exerci.
Provision réserve de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour hausse des prix	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour fluctuations des cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions fisc. impl. étrang avt 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions fisc. impl. étrang. apr 93	0,00	0,00	0,00	0,00
Différences/ cessions actifs (+ values)	29 294,77	79 479,00	0,00	108 773,77
<b>TOTAL I</b>	<b>29 294,77</b>	<b>79 479,00</b>	<b>0,00</b>	<b>108 773,77</b>
Provisions pour litiges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties clients	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pertes sur marché à terme	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour amendes et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pension	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour impots	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour renouvel. immobi.	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges sur congés	95 691,70	72 779,51	63 522,11	72 779,51
Autres provisions pour risques et chges	13 338,71	8 399,85	2 861,51	18 877,05
<b>TOTAL II</b>	<b>109 030,41</b>	<b>81 179,36</b>	<b>66 383,62</b>	<b>91 656,56</b>
Provisions dépréc. immob incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions des titres équivalence	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. immob financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. stocks , en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions dépréc. comptes clients	7 134,71	755,65	7 134,71	755,65
Autres provisions pour dépréciation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>7 134,71</b>	<b>755,65</b>	<b>7 134,71</b>	<b>755,65</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>145 459,89</b>	<b>161 414,01</b>	<b>73 518,33</b>	<b>201 185,98</b>
Dont / d'exploitation		81 935,01	73 518,33	92 412,21
dotations / financières		79 479,00	0,00	108 773,77
et reprises / exceptionnelles		0,00	0,00	0,00

Titres mis en équivalence : mt dép.cloture exercice

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an	
	Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	
	Prêts	0,00	0,00	0,00	
	Autres immobilisations financières	7 807,45	1 375,00	6 432,45	
	Autres créances clients	118 908,01	117 828,51	1 079,50	
	Créance représentative des titres prêtés	0,00	0,00	0,00	
	Personnel et comptes rattachés	300,00	300,00	0,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 716,96	5 716,96	0,00	
	Etat : Impot sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	
	Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	
	Etat : Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
	Etat : Divers	203 627,30	203 627,30	0,00	
	Groupe et associés	0,00	0,00	0,00	
	Débiteurs divers	578,87	578,87	0,00	
	Charges constatées d'avance	4 158,14	4 158,14	0,00	
	<b>TOTAUX</b>	<b>341 096,73</b>	<b>333 584,78</b>	<b>7 511,95</b>	
	Montant des prêts accordés au cours d'exercice	210,00			
	Montant des remboursements obtenus cours d'exerc.	260,00			
	Prêts et avances consentis aux associés	0,00			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	- 1 an	+ 1an - 5 ans	+ 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts et dettes à - 2 ans	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts et dettes à + 2 ans à l'origine	4 018,89	1 966,61	2 052,28	0,00
	Intérêts courus non échus	63,60	63,60	0,00	0,00
	Client et avance reçus sur commande	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 395,13	24 395,13	0,00	0,00
	Sécurité sociale et autres organismes	218 998,49	218 998,49	0,00	0,00
	Etat : Impot sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00	0,00
	Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	0,00
	Etat : Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
	Etat : Divers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Groupe et associés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dettes représentatives titres prêtés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits constatés d'avances	2 217,20	2 217,20	0,00	0,00
	<b>TOTAUX</b>	<b>249 693,31</b>	<b>247 641,03</b>	<b>2 052,28</b>	<b>0,00</b>
	Emprunts souscrit en cours d'exerc.	0,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exerc.	1 898,40			
	Emprunts et dettes aux associés	0,00			

Tableau 9 - Engagements financiers  
Contrat de location longue durée

POSTES DU BILAN INTERESSES	Date du début du contrat	Durée	VALEUR d'origine	REDEVANCES exercice 2007	REDEVANCES cumulées au 31/12/2007	DOT.AMORT exercice	DOT.AMORT cumulés
<b>Location véhicule de service</b>							
-véhicule citroën BERLINGO 7228 VX 24	02/06/2006	36 mois	19 850,00 €	3 324,48 €	5 263,76 €	0,00 €	0,00 €
-véhicule renault trafic 3719VQ24	22/12/2004	48 mois	18 120,00 €	4 888,08 €	14 795,63 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule renault clio 4673 VQ 24	20/01/2005	48 mois	17 410,00 €	3 389,40 €	2 079,03 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 1031 VS 24	06/06/2005	36 mois	15 400,00 €	2 700,00 €	6 975,00 €	0,00 €	0,00 €
- véhicule citroën C3 725 VT 24	11/08/2005	36 mois	15 650,00 €	2 712,00 €	6 328,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Location mobilière</b>							
- Photocopieur XEROS COPYCENTRE C123	23/03/2005	21 trimestres		1 972,12 €	5 423,33 €	0,00 €	0,00 €
- Photocopieur NASHUA SM 415PF	11/04/2005	20 trimestres	2 810,60 €	718,16 €	1 974,94 €	0,00 €	0,00 €
- Photocopieur NASHUA MP 161	12/04/2007	20 trimestres	1 794,00 €	373,14 €	373,14 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>			<b>91 034,60 €</b>	<b>20 077,38 €</b>	<b>43 212,83 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

POSTES DU BILAN INTERESSES	JUSQU'A 1 an	PLUS D'UN AN jusqu'à 5 ans	PLUS de 5 ans	TOTAL	PRIX ACHAT résiduel
<b>Location véhicule de service</b>					
-véhicule citroën BERLINGO 7228 VX 24	3 324,48 €	1 385,20 €		4 709,68 €	-
-véhicule renault trafic 3719VQ24	4 756,67 €	0,00 €		4 756,67 €	-
- véhicule renault clio 4673 VQ 24	3 389,40 €	182,22 €		3 571,62 €	-
-véhicule citroën C3 1031 VS 24	1 162,50 €	0,00 €		1 162,50 €	-
- véhicule citroën C3 725 VT 24	1 654,90 €	0,00 €		1 654,90 €	-
<b>Location mobilière</b>					
- Photocopieur XEROS COPYCENTRE C123	1 972,12 €	3 451,21 €		5 423,33 €	-
- Photocopieur NASHUA SM 415PF	718,16 €	955,17 €		1 673,33 €	-
- Photocopieur NASHUA MP 161	497,52 €	1 657,60 €		2 155,12 €	34
<b>Total</b>	<b>17 475,75 €</b>	<b>7 631,40 €</b>		<b>25 107,15 €</b>	<b>34,00 €</b>

## ANNEXE 1

### **PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

Les comptes annuels de l'exercice 2007 de l'association ont été établis et présentés selon le plan comptable associatif.

Il a été également tenu compte des dispositions du plan comptable applicable aux Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux Privés relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles conformément au décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 (JO DU 24 octobre 2003) relatif à la gestion budgétaire et comptable de ce type d'établissement. Cette nomenclature a fait l'objet :

- d'un avis du CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007
- d'une instruction DGAS n° 2007-319 du 17 août 2007
- d'un arrêté du 12 décembre 2007 modifiant la nomenclature comptable afin de réduire les divergences entre le plan comptable général et la M22.

Cette nomenclature répond aux exigences de suivi comptable de certaines catégories d'établissements dont les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et s'applique donc à l'association dans le cadre de la gestion de son CHRS.

## ANNEXE 2

### **EXISTENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Trois conventions réglementées entre l'Association de Soutien de la Dordogne et d'autres associations existent. Ces conventions fixent les rapports entre les deux associations et leurs engagements respectifs.

#### **1 – Convention ASD / ENTRETIEN 24**

Une convention liant l'Association de Soutien de la Dordogne et l'Association ENTRETIEN 24 existe. Elle a été reconduite par expresse reconduction en 2007 conformément à l'article 13 de la convention signée.

#### **2 – Convention ASD / Association TRAVERSESES**

Une convention de cession et de transfert de gestion liant l'Association de Soutien de la Dordogne et l'Association TRAVERSESES a été signée le 1<sup>er</sup> avril 2006.

#### **3 – Convention ASD / Union des Associations et Services de Médiation Familiale**

Une convention liant l'Association de Soutien de la Dordogne et l'Union Départementale des associations et services de médiation familiale a été signé le 1<sup>er</sup> février 2000.

Une note détaillée concernant la réalisation de ces conventions est présentée avec les comptes 2007.

## ANNEXE 3

### ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DE REGIME A COTISATIONS et PRESTATIONS DEFINIES

#### 1 – Indemnité de départ en retraite

L'association a choisi de ne pas externaliser son engagement de retraite relative aux indemnités de départ à la retraite concernant deux salariés qui pourront quitter l'entreprise en 2008. Le choix de provisionner le risque sur les trois exercices a été fait : 2005-2006-2007 afin de répartir le décaissement de la charge compte tenu de l'ancienneté des salariés.

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite s'établit ainsi pour l'année 2007.

Nom - Prénom	Date de naissance	Date entrée établissement	Date estimée de départ en retraite	Ancienneté	Indemnité de départ	Salaire brut au 31/12/07	Indemnité à verser au départ
COLINEAUX Joel	11/04/1948	01/06/2005	30/04/2008	3 ans	3 mois de salaire	3 371,37 €	10 114,11 €
LECOMTE Marine	05/07/1948	24/02/1992	31/07/2008	16 ans	3 mois de salaire	2 920,98 €	8 762,94 €

#### CALCUL DE LA PROVISION au 31/12/2006

	COLINEAUX		LECOMTE		Total PROVISION 2007
	9101	Cumul au 31/12	93041	Cumul au 31/12	
Budget					
Nombre d'année à couvrir	3		3		
Total des indemnités estimées	10 114,11 €		8 762,94 €		
Provision 2005 déjà inscrite	1 105,27 €	1 105,27 €	2 382,46 €	2 382,46 €	
Provision 2006	4 421,07 €	5 526,34 €	2 568,40 €	4 950,86 €	
Provision 2007	4 587,77 €	10 114,11 €	3 812,08 €	8 762,94 €	8 399,85 €

TOTAL COMPTE 153000 - PROVISION INDEMNITE DEPART RETRAITE	18 877,05 €
TOTAL COMPTE 681500 - DOTATION AU PROV° indemnité départ retraite	18 877,05 €

#### 2 – Sommes affectées à un compte épargne temps

2.1 L'Association de Soutien de la Dordogne a externalisé depuis 2003 la gestion du compte épargne temps concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail et les congés non pris pour le personnel CADRE de l'association ayant plus d'un an d'ancienneté. Cette gestion est assurée par une convention de gestion administrative des comptes individuels avec FEDERIS EPARGNE SALARIALE et par une convention d'assurance groupe avec MERERIC PREVOYANCE.

En 2007, un seul salarié est concerné. Le montant de la cotisation pour 2007 s'élève à 2 845.44 euros qui seront versées en 2008 au fonds commun de placement et au contrat d'assurance groupe. Au 31/12/2007, les sommes cumulées versées au Fonds commun de Placement (SICAV) s'élève à 24 407.43 euros pour le compte UNIFED Epargne Temps, à 1540.53 euros pour le compte UNIFED Horizons FCP et celles versées au contrat d'assurance groupe à 5 911.42 euros. Un total de 109.5 jours ont été versés au CET dont 95.50 jours peuvent être affectés à un congé de fin de carrière.

ANNEXE 4

**ANALYSE DU RESULTAT  
SECTEURS D'ACTIVITE DISTINCTS**

L'établissement des comptes distincts par secteur d'activité résulte :

- pour la présentation des comptes du CHRS d'obligations légales et réglementaires en vigueur conformément aux dispositions du décret des dispositions du plan comptable du secteur des Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux Privés conformément au décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 (JO DU 24 octobre 2003),
- du besoin d'analyse de gestion interne nécessaire à la justification des subventions d'exploitation perçues par l'association auprès des tiers financeurs.

L'analyse du résultat excédentaire de 111 127.17 euros se décompose de la sorte :

<b>DETAIL DES RESULTATS PAR SECTION BUDGETAIRES</b>			
<b>ASSOC DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE</b>			
		<b>Excédents</b>	<b>Déficits</b>
9101	CHRS - HEBERGEMENT ET INSERTION	68 199,28	
9102	CHRS-PLATEFORME 115 ACCUEIL URGENCE	3 910,22	
<b>91</b>	<b>TOTAL - CHRS</b>	<b>72 109,50</b>	
92021	URGENCE ACCOMPAGNEMENT	20 324,75	
92022	URGENCE PRESTATIONS DC	4 912,44	
9203	SERVICE HEBERGEMENT DEMANDEURS ASILE	0,00	
93011	ATELIER RELAIS PERIGUEUX	393,70	
93012	ATELIER RELAIS BERGERAC		461,92
9302	ATELIER EXPRESSION CREATION		2 423,08
93041	ACTIVITES SOCIO JUDICIAIRES	15 241,53	
93042	ESPACE RENCONTRE ENFANTS/PARENTS	1 612,07	
93043	MEDIATION FAMILIALE	962,87	
9305	ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEME	2 332,92	
9306	UNITE ACCUEIL LOGEMENT TEMPORAIRE	459,16	
9307	LOGEMENT TEMPORAIRE BERGERAC	166,43	
93081	PROG REGIONAL ACCES.PREV AUX SOINS		8 401,53
93082	CONV DPTALE OBJECTIF LUTTE DROG/TOX	2 225,35	
9310	ELOIGNEMENT CONJOINTS VIOLENTS	2 085,46	
940	ASSOCIATIF		412,48
	<b>TOTAL EXCEDENT GENERAL</b>	<b>111 127,17</b>	

## ANNEXE 5

### FONDS DEDIES Sur Subventions de Fonctionnement

Il s'agit d'une part des subventions de fonctionnement perçues au titre de l'exercice 2007 et dont la date d'allocation et de versement (fin 2007) n'a pas permis d'engager les dépenses sur le présent exercice et d'autre part d'un reliquat de subventions antérieur au 01/01/2007 pour lesquelles aucun engagement n'a été réalisé en 2007.

L'engagement de ces ressources sera réalisé sur l'exercice 2008.

Le décompte de ces sommes et leur origine est le suivant :

ORIGINE DES subventions perçues en 2007					ENGAGEMENT 2007			Non engagés - A réaliser en 2008
Intitulé de la convention	Financier	Date signature Convention	BUDGET	Montant	Période	Libellé	Montant engagé en 2007	
ACSE - Fonds Interministériel de prévention de la délinquance : "Aide à l'individualisation de la peine" Dossier n° 240144 07 DS02 924P 102	CIPD - Préfecture Dordogne	04/12/2007	socio judiciaire n° 93041	22 099,00 €	du 1/09/2007 au 31/12/2007	Conformément à la demande de subvention, l'action programmée du 01/09/2007 au 31/08/2008, a bien débuté le 01/09/2007, le financement alloué est affecté aux 4/12ème sur l'année 2007	7 366,33 €	14 732,67 €
Subvention de fonctionnement crédits chapitre 937-article fonctionnel 72, nature 6574	CONSEIL GENERAL DE LA DORDOGNE	12/12/2007	CHRS	35 000,00 €	du 1/1/2007 au 31/12/2007	Le programme immobilier 61 rue Lagrange Chancel n'a pas débuté en 2007 Le début des travaux est prévu en mai 2008 pour s'achever au cours du 2ème semestre 2009	0,00 €	35 000,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2007 NON ENGAGEES - INSCRITES EN FONDS DEDIES</b>								<b>49 732,67 €</b>

#### FONDS DEDIES INSCRITS ANTERIEURS AU 01/01/2007 non utilisés en 2007

CONVENTION ACCOMPAGNEMENT DU DROIT DE VISITE EN DETENTION	Conseil Départemental Prévention de la Délinquance	2004	Espace Rencontre	6 745,00 €	2004	49 heures de visites soit 2248 euros ont été engagés	2 248,00 €	3 396,75 €
					2005	24 heures de visites soit 1101,22 euros ont été engagés	1 101,25 €	
					2006	aucune visite n'a été mise en place	- €	
					2007	aucune visite n'a été mise en place	- €	
Projet en faveur du Logement des Jeunes conjointement avec le Foyer des Jeunes Travailleurs	Comité local pour le Logement des Jeunes	virement du COLLAJ de juin 2000	--	3 609,71 €		le projet n'a pas encore été mis en œuvre	0	3 609,71 €
CONVENTION ACCUEIL DES ETRANGERS ET INTEGRATION	ETAT - DDASS	29/06/2006	Service d'Hébergement des demandeurs d'asile 92031	176 038,00 €	2006	montant engagé en 2006	8 559,24 €	162 414,20 €
					2007	Montant engagé en 2007 pour équilibrer les comptes du pôle Demandeurs d'Asile TOTAL DES CHARGES : 198 734,02 € TOTAL DES PRODUITS avt REPRISE : 193 669,46 €	5 064,56 €	
Avenant n°1 à la CONVENTION ACCUEIL DES ETRANGERS ET INTEGRATION	ETAT - DDASS	13/11/2006	Service d'Hébergement des demandeurs d'asile 92031	154 109,45 €	Année 2006	non engagé	0,00 €	154 109,45 €
Avenant n°2 à la CONVENTION ACCUEIL DES ETRANGERS ET INTEGRATION	ETAT - DDASS	12/12/2006	Service d'Hébergement des demandeurs d'asile 92031	153 848,00 €	Année 2006	non engagé	0,00 €	153 848,00 €
CONVENTION INTEGRATION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	ETAT - DDASS	15/12/2006	Service Plateforme 115 9102	40 000,00 €	du 01/07/2007 au 31/12/2007	Conformément au contrat d'objectif et de moyens 2006-2010, inscrit dans le point d'étape d'octobre 2007, le démarrage de la fonction accueil orientation a débuté le 01/07/2007 - Le financement alloué pour un an court jusqu'au 30/06/2008	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL des FONDS DEDIES au 31/12/2007</b>								<b>647 109,78 €</b>

## ANNEXE 6

### REMUNERATIONS DES MEMBRES DIRIGEANTS

L'association certifie qu'il n'existe aucune convention concernant la rémunération de ses membres dirigeants. Comme le stipule l'article 9 des statuts du 16 octobre 1997 « les fonctions d'administrateur de l'association sont gratuites ».

Au cours de l'exercice 2007, aucune rémunération n'a été versée aux membres de du bureau et du conseil d'administration.

**BERTRAND DUNOYER**  
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES  
75, COURS SAINT GEORGES - 24000 PERIGUEUX  
Tél. 05 53 02 61 40  
Fax 05 53 02 61 49

---

**ASSOCIATION DE SOUTIEN  
DE LA DORDOGNE**  
43 rue du Président Wilson  
24000 PERIGUEUX

---

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

**Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. **Convention entre l'association ENTRETIEN 24 et l'Association de Soutien de la Dordogne**

Cette convention a été signée le 27/10/1994 entre l'Association ENTRETIEN 24 et l'Association de Soutien de la Dordogne dont les administrateurs sont communs.

Cette convention de mise à disposition de moyens respectifs a donné lieu à une contrepartie financière au profit de l'Association de Soutien de la Dordogne de 8 909,69 euros et au profit de l'association ENTRETIEN 24 de 13 763,50 euros.

2. **Convention entre l'Association de Soutien de la Dordogne et TRAVERSESES**

La convention signée en l'Association de Soutien de la Dordogne et TRAVERSESES le 01/04/2006 a été remplie dans son intégralité pour l'année 2007. Cette convention avait pour objet contractuel la mise à disposition des locaux situés Abbaye Sainte Claire – Jean Jacques Rousseau à Sarlat :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007, l'ASD a mis à disposition de l'association TRAVERSESES les locaux et installations qu'elle loue à Sarlat situés rue Jean Jacques Rousseau.



- l'association TRAVERSESES s'est acquittée d'une participation financière à l'ASD pour l'occupation de ces locaux pour un montant de 3 655,72 euros correspondant à une quote-part sur les montants des loyers et charges locatives et frais téléphoniques.

3. **Convention entre l'Association de Soutien de la Dordogne et Union Départementale des Associations et Services de médiation familiale**

La convention signée entre ces deux associations le 01/02/2000 a été remplie dans son intégralité pour l'année 2007.

Les engagements de l'ASD prévus aux articles 1 – 4 et 5 ont été respectés et se sont retranscrits de la sorte :

- l'ASD emploie une médiatrice familiale à mi-temps et en assure les salaires et charges.
- Par ailleurs une bénévole de l'ASD réalise des actes de médiation et assure la tenue des permanences.
- l'ASD par l'intermédiaire de ses médiatrices, l'une salariée, l'autre bénévole,
  - ⇒ a assuré les actes de médiation familiale en faveur des familles, au total en 2007 ce sont 13 Actes qui ont été réalisés et facturés par l'ASD à l'Union pour un montant de 16 897,52 euros,
  - ⇒ a tenu les permanences des Points Info Familles du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2007 ; au total ce sont 39 permanences qui ont été réalisées et facturées par l'ASD à l'Union pour un montant de 3 831,33 euros.

Fait à Périgueux,  
Le 29 Août 2008.

Monsieur Bertrand DUNOYER  
Commissaire aux comptes

